

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
Serrurier de ville

Numéro du CQP	100 2017 03 23	
Date d'échéance	Décembre 2021	
Créé par les CPNE du	23 mars 2017	
Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex	
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 53 41 vialj@national.ffbatiment.fr	
Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	Chambre Professionnelle de Métallerie et Serrurerie du Grand Paris	Hélène Fèvres 01 40 55 13 08
Secteur d'activité	Bâtiment	
Description de l'emploi :	<p>Sous les directives de sa hiérarchie ou donneur d'ordre, le serrurier de ville intervient seul ou en équipe pour la pose, l'entretien et le dépannage de serrures, fenêtres, portes, ferme-portes, anti-panique, portes blindées mais aussi tout type d'ouvrage métallique.</p> <p>Le serrurier effectue également des interventions de vitrerie, de montage et démontage de volets roulants. La pose d'alarmes, de contrôle d'accès font partie des interventions d'un serrurier de ville.</p> <p>Il est autonome et responsable du contrôle et de la qualité de son travail, de sa sécurité et de la sécurisation de sa zone d'intervention. Il finalise son intervention par une démonstration auprès du client.</p> <p>En contact direct avec les clients il dispose d'un bon relationnel et sait également prendre en compte les besoins des usagers qu'il peut côtoyer en situation de travail.</p> <p>Il est capable de rendre compte à sa hiérarchie ou donneur d'ordre à l'issue des travaux.</p>	
Dénomination de la Qualification	Ouvrier Professionnel	
Classement	Niveau II CCN ouvrier du bâtiment	

CQP n° 100 2017 03 23
Serrurier de ville

1. Préparer et contrôler	
1.1 Prendre connaissance de la fiche d'intervention	Connaître les instructions, contrôler, manutentionner
1.2 Préparer et contrôler les produits à poser	
1.3 Vérifier que l'outillage nécessaire et les équipements de protection individuelle et collective sont adaptés au chantier	
1.4 Transporter, décharger, stocker les produits sur le chantier	
2. Installer le chantier	
2.1 Se présenter au client	Localiser, vérifier le dossier d'intervention, vérifier le support et les cotes.
2.2 Localiser la zone de chantier et la zone de travail	
2.3 Aménager l'aire de travail : baliser et mettre en œuvre les dispositifs de protection des biens et des personnes	
2.4 Vérifier la conformité et la fiabilité des informations contenues dans le dossier d'intervention avant d'effectuer l'intervention	
2.5 Vérifier les supports (mur, plafond, sol, ossature...) et les cotes	
3. Dépose d'un ouvrage	
3.1 Analyser la capacité de dépose de l'ouvrage existant en toute sécurité et avec les moyens nécessaires	Diagnostiquer, démonter en respectant les règles
3.2 Vérifier la conformité du support à poser en lieu et place du précédent	
3.3 Démonter l'ancien ouvrage	
3.4 Préparer le support à la nouvelle installation	
4. Pose d'ouvrage, de menuiserie métallique	
4.1 Positionner l'ouvrage (mettre de niveau, percer, carotter,..)	Effectuer l'intervention en respectant les règles et la notice du fabricant
4.2 Utiliser les outils adéquats	
4.3 Adapter les modes de fixation au support rencontré en fonction des normes en vigueur et instruction du fabricant	
4.4 Fixer, aligner, ajuster, régler l'ouvrage (<i>ouvrant fermeture, porte, accessoires..</i>)	
4.5 Mettre en place et caler vitrages et panneaux de remplissage	
4.6 Réaliser la finition (peinture, film...)	
4.7 Procéder aux contrôles, essais de l'ensemble des fonctions et validation du bon fonctionnement	
4.8 Raccorder les câbles électriques, brancher sur l'alimentation	
4.9 Procéder aux paramétrages, réglages, mise en service	

5. Clôturer le chantier	
5.1 Nettoyer la zone de travail	Procéder au contrôle, préparer le rapport d'intervention Nettoyer la zone de travail
5.2 Evacuer les déchets et enlever les ouvrages éventuellement déposés	
5.3 Expliquer l'utilisation et l'entretien au client (si nécessaire)	
5.4 Préparer le rapport d'intervention : Noter les remarques, observations, réserves	
5.5 Rendre compte à sa hiérarchie	
6. Comportement commercial et citoyen	
6.1 Respecter les plannings fixés et les méthodes de travail	Savoir se présenter et représenter l'entreprise, Respecter les méthodes de travail
6.2 Rechercher l'information auprès du client, de sa hiérarchie pour réaliser efficacement ses tâches et pour informer d'un éventuel conflit.	
6.3 Gérer la co-activité sur la zone de travail : relation avec les autres corps de métiers sur le chantier	
6.4 S'autocontrôler en cours et en fin de réalisation de l'intervention	
7. Santé, sécurité, Environnement	
7.1 Respecter et appliquer les règles de prévention individuelle et collective : port des équipements, consignes...	Connaitre et appliquer les règles de sécurité
7.2 Respecter les recommandations et directives liées à l'électricité et aux travaux en hauteur	
7.3 Assurer la propreté et le nettoyage de la zone de travail	
7.4 Appliquer les règles de prévention routière	
7.5 Assurer la manipulation et le port de charge	
7.6 Assurer les mesures de prévention qu'imposent la co-activité et les travaux en milieu occupé	
8. Soudage	
7.1 Effectuer une soudure en atelier et sur chantier. Soudure à l'ARC / TIG/ MIG	Souder en respectant les règles de sécurité